

# Attestation de Natation



## O.L.I.V. 41



Je, soussigné(e) .....,  
(nom, prénom et qualification de la personne habilitée)

certifie que : ..... né(e) le .....,  
(nom et prénom de l'enfant)

est capable de :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

avec brassière       sans brassière.

Fait à ....., le.....

Signature et Cachet de la personne habilitée :



Cette attestation est demandée dans le cadre de l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique de certaines activités physiques dans les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement .

Cette attestation peut être délivrée par un BEESAN, MNS, BPJEPS AAN, BNSSA ou BEES dans l'activité nautique ou aquatique considérée.

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80.